

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS N° 27
DU COMITÉ DES INDICES BOURSIERS

Le Comité des Indices Boursiers a décidé, lors de sa réunion du 25 juin 2015, de mettre à jour les échantillons des indices TUNINDEX et des indices sectoriels comme suit :
A partir du **lundi 06 juillet 2015**, la société **UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING « UADH »** intégrera l'indice **TUNINDEX** et les **indices sectoriels « 5000- Services aux Consommateurs » et « 5300- Distribution »** avec les caractéristiques suivantes :

NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT DANS L'INDICE TUNINDEX
36 953 847	30%	1

ADMISSION DE LA SOCIÉTÉ OFFICEPLAST

Admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse
Lors de sa réunion du 17 juin 2015, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse des **4 000 000** d'actions constituant le capital actuel de la société OfficePlast, ainsi que des **2 242 160** actions nouvelles à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total **6 242 160** actions de nominal un dinar chacune.
Diffusion des titres offerts
L'Offre globale porte sur **2 242 160** actions, soit **35,92%** du capital social après augmentation.
Intermédiaire introducteur : MAXULA BOURSE.
Evaluateur : MAXULA CAPITAL.
Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

REPORT D'UNE VENTE JUDICIAIRE

La Bourse informe que la vente judiciaire portant sur 2550 actions de la société « TUNISEL SA» de nominal 100 dinars et programmée pour le jeudi 02 juillet 2015, dont le vendeur est CGF, a été reportée à la demande du huissier notaire.

ADMISSION ET INTRODUCTION D'EMPRUNTS AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

L'Emprunt Obligataire Subordonné «UIB Subordonné 2015» a été admis à la cote de la Bourse le 02/07/2015 et il sera négociable en Bourse à partir du 06/07/2015. Les principales caractéristiques des emprunts précités sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Inter. chargé	Code ISIN	Mnémonique	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Mode d'Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1ère Échéance	Dernière Échéance
UIB Subordonné 2015 Fixe CAT/A	Union Internationale de Banques	MAC SA	TN0003900347	US5AF	UBS A0620 7.4% AP5	7,40	5	100	AP	124 750	12,475	18/06/2015	18/06/2016	18/06/2020
UIB Subordonné 2015 Variable CAT/A	Union Internationale de Banques	MAC SA	TN0003900354	US5AV	UBSA0620T+1.95%AP5	TMM+ 1,95	5	100	AP	52 500	5,250	18/06/2015	18/06/2016	18/06/2020
UIB Subordonné 2015 Fixe CAT/B	Union Internationale de Banques	MAC SA	TN0003900362	US5BF	UBSB0622 7.5%AP7-2	7,50	7 dont 2 franchises	100	AP	322 750	32,275	18/06/2015	18/06/2016	18/06/2022

NB : Les modalités pratiques relatives à la cotation et au calcul des coupons courus des emprunts obligataires sont publiées sur le site internet de la Bourse sous la rubrique avis et décisions de la Bourse.

COTATION EN BOURSE DES TITRES « TUNIS RE » SUITE À LA RÉALISATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L'AGE DU 10 MARS 2015

A partir du **jeudi 09 juillet 2015**, les 5 000 000 actions nouvelles souscrites seront admises et négociables en bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

- Code Mnémonique : TRE
- Code ISIN : TN0007380017
- Groupe de Cotation : 11

COTATION EN BOURSE DES TITRES « MODERN LEASING » SUITE À LA RÉALISATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L'AGE DU 27 JANVIER 2015

A partir du **mardi 14 juillet 2015**, les 2 000 000 actions nouvelles souscrites seront admises et négociables en bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

- Code Mnémonique : ML
- Code ISIN : TN0006720049
- Groupe de Cotation : 11